

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 24-043

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 7 octobre à 14h00, le Conseil d'Administration du CCAS de Cambrai, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Virginie WIART, Vice-Présidente Déléguée.

Date de la convocation : le lundi 23 septembre 2024.

Nombre de membres en
exercice : 17

Présents : 10

Votants : 10

Présents :

Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mr Marc DERASSE, Mme Florence NOCHELSKI, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Jocelyne PEYRAT-ARMANDY, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Sabine CAGNARD, Mr Alain DELEVALLEE.

Excusés :

Mr François-Xavier VILLAIN, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Maria-José POMBAL, Mme Sylvie LABADENS, Mme Sylviane LIENARD, Mme Brigitte BRACQ.

Procurations :

Secrétaire de séance : Mme Virginie WIART.

Objet : Acceptation de dons et legs non grevés de conditions et de charges.

Conformément à l'article L. 2242.4 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'article L. 123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil d'Administration est habilité à accepter à titre définitif des dons et legs.

➤ S.C.E.A. WISZ	55.00€
➤ Mr. BANTEIGNIE Pierre	55.00€
➤ Mr FOVEAU Jérémy	55.00€
➤ S.C.E.A. Pierre-Alain TAISNE	35.00€
➤ Mr. BEAUVOIS Pierre-Edouard	55.00€
➤ S.C.E.A. du Moulin Carnel	55.00€
➤ Mr. et Mme. DEFOSSEZ WIART J. G.	35.00€
➤ Mr. LEROY Fabrice	38.77€
➤ E.A.R.L. DEMARLE	55.00€
➤ E.A.R.L. DES TROIS TILLEULS	35.00€
➤ Mr ou Mme CANONNE François	55.00€
➤ Mr. Jean-Michel SOUFFLET	55.00€
➤ Mr. ou Mme. CANONNE Mathieu	53.67€

Total

637.44€

Après examen, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, d'accepter au titre du budget principal, les dons et legs ci-dessus :

Envoyé en préfecture le 21/10/2024

Reçu en préfecture le 21/10/2024

Publié le

ID : 059-265901223-20240710-24_043-DE



Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le :
Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,


Virginie WIART.

Pour la Vice-Présidente du CCAS
La Vice-Présidente Déléguée
Virginie WIART

